



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 20 SEPTEMBRE 2022  
ORDRE DU JOUR**

Afin de respecter le principe de publicité des débats, le Président peut toujours décider de retransmettre les séances par tous moyens de communication audiovisuelle (en direct ou en différé – troisième alinéa de l'article L.2121-8 du CGCT applicable aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT)

RAPPORTEUR	N°	RAPPORTS
ADMINISTRATION GENERALE M. LE PRESIDENT (03)	01	NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
	02	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 JUIN 2022
	03	VOIRIES RECONNUES D'INTERET COMMUNAUTAIRE – AVENUE SADI CARNOT, AVENUE 08 MAI 1945 ET LA PARCELLE BB382
RES'IN Mme ARNAUD (01)	04	CONVENTION TRIENNALE 2022-2025 ENTRE L'ORGANISATEUR ET LE REPRESENTANT DE L'ETAT POUR L'OUVERTURE D'UN CLUB JEUNES
AMENAGEMENT – TRAVAUX - SPANC M. SANCHEZ (01)	05	LANCEMENT DU TRAVAIL D'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE
GeMAPI M. GARCIA (01)	06	RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LEZ (SMBVL)
DECHETS Mme RICARD (01)	07	COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS – ANNEE 2021
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Mme DESFONDS FARJON (01)	08	SUBVENTION 2022 « RESEAU ENTREPRENDRE RHONE DURANCE »
FINANCES M. PEYRON (8)	09	AVENANT A LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE GARDERIE PERISCOLAIRE MONDRAGON
	10	EXONERATION TEOM POUR 2023
	11	CONVENTION REMBOURSEMENT DE LA DOTATION GLOBALE DECENTRALISEE AUTORITES COMPETENTES POUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS URBAINS (DGD ACOTU)
	12	FDC 2018/007 – MORNAS – AVENANT N°5 – CREATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS
	13	CONVENTION ENTRE LA CCRLP ET LA COMMUNE DE BOLLENE RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT
	14	CONVENTION ENTRE LA CCRLP ET LA COMMUNE DE LAPALUD RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT
	15	CONVENTION ENTRE LA CCRLP ET LA COMMUNE DE MONDRAGON RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT
	16	CONVENTION ENTRE LA CCRLP ET LA COMMUNE DE MORNAS RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

<b>RESSOURCES HUMAINES</b> <b>M. LE PRESIDENT</b> <b>(02)</b>	17	RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CCRLP AUPRES DE LA COMMUNE DE LAPALUD
	18	CONVENTION DE RENOUELEMENT DE MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA VILLE DE BOLLENE AUPRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	/	RAPPORT D'ACTIVITE, ANNEE 2021, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE